



GRAND PARIS
**SEINE
& OISE**
COMMUNAUTÉ URBAINE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Aubergenville, le 27 avril 2021

Ponts et jours fériés du mois de mai : le point sur les ouvertures des piscines

Les quatre piscines communautaires qui accueillent à nouveau du public depuis le 27 mars adaptent leur accueil à l'occasion des jours fériés et ponts du mois de mai.

Elles seront accessibles ou non selon le programme suivant :

→ Piscine de Migneaux à Poissy

- Samedi 1^{er} mai : Fermée
- Samedi 8 mai : 9h – 13h15
- Jeudi 13 mai : 9h – 13h15
- Vendredi 14 mai : 10h – 16h30
- Lundi 24 mai : 9h – 13h15

→ Piscine Sébastien Rouault à Andrésy

- Samedi 1^{er} mai : Fermée
- Samedi 8 mai : 9h – 12h30
- Jeudi 13 mai : 9h – 12h30
- Vendredi 14 mai : 11h – 16h30
- Lundi 24 mai : Fermée

→ Piscine Bécheville aux Mureaux

- Samedi 1^{er} mai : Fermée
- Samedi 8 mai : 9h – 12h30
- Jeudi 13 mai : Fermée
- Vendredi 14 mai : 12h – 14h : public prioritaire
14h30 – 16h30 : plein air, public nageur de plus de 12 ans
- Lundi 24 mai : 9h00 – 12h30

→ Piscine de Porcheville

- Samedi 1^{er} mai : Fermée
- Samedi 8 mai : Fermée
- Jeudi 13 mai : 9h – 12h30
- Vendredi 14 mai : 12h - 14h : public prioritaire
14h30 – 16h30 : plein air, public nageur de plus de 12 ans
- Lundi 24 mai : Fermée

Deux piscines en plein air ouvertes au grand public

Depuis le samedi 27 mars, les bassins extérieurs de la piscine de Migneaux à Poissy et de celle de Porcheville (en mode toit ouvrant) sont ouvertes pour tous les nageurs de plus de 12 ans. Des règles et des protocoles ont été mis en place sur ces deux piscines : jauges adaptées, accès réservé à la pratique de la natation, prise de rendez-vous conseillée, règles d'hygiène corporelle, gestes barrières...

Quant aux piscines Sébastien Rouault à Andrésy, Bécheville aux Mureaux et de Porcheville (en mode toit fermé), elles restent exceptionnellement ouvertes pour :

- les activités sportives participant à la formation universitaire ;
- les entraînements des sportifs professionnels et de haut niveau ;
- les activités physiques des personnes munies d'une prescription médicale ou présentant un handicap reconnu par la maison départementale des personnes handicapées ;
- les formations continues ou des entraînements obligatoires pour le maintien des compétences professionnelles.

Enfin, les piscines de Conflans-Sainte-Honorine, le bassin intérieur de la piscine de Migneaux à Poissy, la piscine Saint Exupéry à Poissy, Verneuil-sur-Seine, Meulan-en-Yvelines, Aubergenville, Mantes-la-Jolie et Mantes-la-Ville sont fermées au public.